

■ **Prologis S.à r.l.**, à Oron-la-Ville, CH-550-0168051-2, travaux et prestations de services dans le domaine de la construction (FOSC du 22.11.2007, p. 17/4212296). Statuts modifiés le 5 septembre 2008. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Les quatre parts sociales, soit 3 parts de CHF 6'000 et une part de CHF 2'000, forment l'entier du capital social sont transformées en 200 parts de CHF 100. Dès lors Cruchon Philippe, Poularas Emmanuel et Prudent Jean-Claude détiennent chacun 60 parts de CHF 100 et Poularas Solange 20 parts de CHF 100. Prudent Jean-Claude, désormais titulaire de 38 parts de CHF 100, cède 22 parts de CHF 100 à Poularas Emmanuel, qui détient désormais 82 parts de CHF 100. Poularas Emmanuel est nommé président. Nouvel organe de révision: Fiduciaire Michel Favre SA (CH-550-0096673-4), à Lausanne.
Registre journalier no 11745 du 25.09.2008
(04673138 / CH-550.0.168.051-2)